



1 Préserver son autonomie



2 Être soutenu



3 Devenir acteur de sa santé

**PROGRAMME
2016**

CURE SPÉCIFIQUE SCLÉROSE EN PLAQUES

En complément de votre cure, bénéficiez d'une prise en charge globale à travers des ateliers adaptés à votre pathologie.

LE + Pour les «Primo curistes», dans le cadre de la première cure vous bénéficiez également d'un **bilan initial** afin de déterminer les objectifs à atteindre et un **bilan final** mesurant l'efficacité du programme réalisé.

DATES DES SÉJOURS 2016

Du 25 février au 16 mars

Du 17 mars au 6 avril

Du 7 au 27 avril

Du 28 avril au 18 mai

Du 19 mai au 8 juin

Du 9 au 29 juin

Du 30 juin au 20 juillet

Du 2 au 22 septembre

Du 23 septembre au 13 octobre

Du 14 octobre au 3 novembre

Du 4 au 24 novembre

NOMBRE DE PLACE LIMITÉ

Votre programme

Préserver et développer son autonomie

- 1 atelier de stretching
- 1 atelier d'activités physiques adaptées
- 3 séances de gymnastique adaptée en piscine
- 1 séance d'ergothérapie
- 1 atelier Conscience et Mémoire

Bénéficier d'un soutien psychologique

- 1 groupe de parole animé par un psychologue clinicien
- 2 séances de sophrologie

S'informer sur la pathologie

- 1 rencontre entre participants
- 1 conférence médicale sur la Sclérose en plaques

135 €*

PRIMO CURISTE

120 €*

CURISTE CONFIRMÉ



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

agit naturellement pour votre santé

*Forfait non pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.
Primo curiste (première participation à une cure spécifique)
Curiste confirmé (ayant déjà participé à un programme spécifique)

THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS

avenue Georges Clémenceau - 34240 Lamalou-les-Bains - 0825 825 007 - lamaloulesbains@chainethermale.fr